

## Charte de l'Institut Logoï

(version du 4 décembre 2022)

- L'Institut Logoï s'inscrit dans la charte européenne de l'interconvectionnalité tout en gardant son ancrage dans la réalité belge.
- L'Institut Logoï est persuadé de ce que:
  - Les convictions spirituelles, religieuses, philosophiques, déistes, théistes, athées, agnostiques, etc., constituent des connecteurs pour la société de demain;
  - Rassemblées, ces convictions participent au vivre-ensemble, à l'harmonie sociale, au maintien des fondements de la démocratie et à la paix de l'Humanité.
- L'Institut Logoï se propose de susciter le dépassement d'un dialogue multiconvectionnel au profit d'un dialogue interconvectionnel audacieux, fructueux et pérenne.
- L'Institut Logoï fait d'ailleurs le pari de la fraternité dans la diversité. Ses membres entendent refléter la variété des convictions de la société belge et européenne.
- L'Institut Logoï lutte contre le repli sur soi et participe à la prévention du radicalisme et de l'extrémisme.
- L'Institut Logoï respecte les principes du dialogue véritable au départ de l'identité convictionnelle de ses membres. Ceux-ci:
  - Décident de s'ouvrir à l'identité de l'autre dans un but d'enrichissement mutuel;
  - S'engagent à respecter la vision convictionnelle de l'autre dans les limites du respect des droits fondamentaux et des valeurs démocratiques;
  - Tiennent à développer leur esprit critique au moyen de la science, la sagesse et la raison, et à se nourrir dans le partage des expériences spirituelles et symboliques;
  - S'engagent à combattre toute forme d'obscurantisme philosophique, moral et religieux ;
  - Cherchent à grandir et à s'épanouir au contact de l'autre, évitant tout enfermement sur eux-mêmes, mettant tout en œuvre afin de maintenir une cohésion entre les convictions et membres de l'Institut;
  - S'engagent à parler entre eux franchement, ouvertement et sans détour sur les sujets qui les affectent.
- L'Institut Logoï s'efforce de s'informer sur les travaux, recherches et avancées portant sur l'interconvectionnalité.
- L'Institut Logoï s'attelle à préserver sa pluralité et à garder son impartialité, entre autres, dans le choix des projets et partenariats.
- L'Institut Logoï s'efforce de faire preuve d'intégrité intellectuelle et de transparence. Il diffuse de manière formelle, dans les limites de ses moyens matériels, toutes les informations en interne et avec les acteurs extérieurs concernés.
- L'Institut Logoï n'accepte pas de soutien provenant de sources en contradiction avec la charte et la vision de l'Institut.
- L'Institut Logoï se conforme au droit positif et souscrit au principe de neutralité de l'État.
- L'Institut Logoï prend en compte les positions officielles des institutions convictionnelles reconnues par les pouvoirs publics belges, tout en gardant son indépendance.
- L'Institut Logoï cherche à établir et à renforcer des ponts inter-intra- et extra- convictionnels entre institutions, associations et individus, aux niveaux belge et européen.
- L'Institut Logoï veille à s'adresser à l'ensemble de la société belge sans distinction ni communautaire ni linguistique.
- L'Institut Logoï s'interdit tout conflit d'intérêts.
- Chaque membre de l'Institut Logoï s'engage en conscience à œuvrer en son sein de manière active et même proactive, dans la mesure de ses capacités, du temps et de l'énergie dont il dispose.
- Chaque membre de l'Institut s'engage à informer sans délai le Conseil d'administration, si sa vision et ses valeurs venaient à ne plus être en accord avec celles de l'Institut.

Signatures des membres effectifs et adhérents.